

LA CHARTE DE NOTRE ÉCOLE

Préambule

La charte de notre école définit une ligne de conduite claire et pratique à laquelle tous les partenaires de notre école devraient adhérer : élèves, enseignants, parents et autorités. Elle dégage une idéologie respectueuse de chacun dans ses différences et enrichissante pour tous par l'exploitation de ses diversités. Elle se veut évolutive, ouverte à toute amélioration future et en symbiose avec notre code de vie.

L'école et sa mission

L'école est un lieu d'apprentissage où les efforts visant à la réussite dans l'acquisition du savoir, du savoir-faire et du savoir-être sont équitablement et justement reconnus et récompensés;

L'école est un lieu de sécurité qui veut mettre chacun à l'abri des agressions physiques, verbales et psychiques en développant l'apprentissage progressif de la maîtrise de sa violence ;

L'école est un lieu où se développent des notions de respect, de confiance, de solidarité, de responsabilité, de considération et de justice pour chacun ;

L'école veut développer un esprit de solidarité de convivialité, de respect, d'entraide, de compréhension et de tolérance à travers des valeurs d'ordre affectif, culturel, éducatif et social ;

L'école favorise la communication, la coopération et la collaboration entre tous ses partenaires, offrant un cadre accueillant où chacun aura du plaisir à s'épanouir et à grandir;

L'école est un lieu d'égalité entre les personnes : en ce sens, elle tient compte du pluralisme des cultures et des religions et favorise l'ouverture à l'autre dans le respect de ses mœurs, de sa langue et de ses convictions.

L'école et les élèves

L'école est un lieu où chaque enfant peut acquérir tout ce qui est nécessaire à un développement optimal de ses capacités intellectuelles, physiques, créatrices, artistiques et humaines ;

L'école est un lieu dans lequel l'enfant doit pouvoir s'exprimer librement dans le respect des règles collectives favorisant l'harmonie et la convivialité ;

L'école favorise l'ouverture aux autres et s'enrichit de leurs différences à travers un effort d'intégration, dans le respect de l'identité de chacun ;

L'école développe des projets d'établissement attractifs et mobilisateurs où chacun pourra exprimer ses qualités intrinsèques tout en accentuant son désir d'apprendre et de connaître ;

L'école attend de chacun un travail assidu et efficace, mettant en valeur un esprit de rigueur, de volonté, de courage et d'abnégation, tout en suscitant la curiosité et l'envie d'apprendre.

L'école et les enseignants

L'école permet à l'élève d'acquérir des connaissances au travers d'une pédagogie différenciée, tenant compte notamment des rythmes et capacités de chacun pour construire ses apprentissages ;

L'école fournira tous les soutiens et toutes les structures nécessaires à un développement optimal et harmonieux de chaque enfant, cherchant à lui transmettre le goût du travail bien fait, de l'esthétique, de la recherche et de l'ouverture aux autres ;

A travers une approche transdisciplinaire, les professionnels veilleront à développer auprès des élèves un esprit d'initiative et de responsabilité pour tendre vers un apprentissage de l'autonomie ;

Les enseignants auront à cœur de collaborer entre eux pour développer un esprit d'équipe et trouver des solutions durables aux difficultés rencontrées, tant par eux-mêmes dans l'exercice de leur fonction que par les élèves dans l'apprentissage de leur « métier d'élève » ;

Les enseignants encouragent le respect mutuel, notamment dans les échanges d'idées et l'animation des débats collectifs, exerçant le sens critique de chacun ;

L'école encourage les enseignants à maintenir, à adapter, à étendre et à renouveler leurs connaissances en offrant les conditions cadres nécessaires à la formation académique et/ou continue.

L'école, surtout au travers de ses enseignants, incarne un exemple ou un modèle à suivre pour les élèves : elle s'identifiera, dans cette optique notamment, au code de vie de la manière la plus fidèle possible.

L'école et les parents

Par sa mission, l'école dispense un enseignement varié à ses élèves et collabore avec les parents, afin d'assurer l'éducation optimale des enfants et le développement progressif de leur personnalité ;

L'école, tant par ses autorités que par son corps enseignant, sollicite une collaboration active et soutenue de la part de tous les parents, par des contacts intenses et réguliers basés sur la confiance réciproque ;

L'école se veut ouverte à un dialogue positif et est attentive à la critique et à toutes les propositions constructives des parents ;

L'école demande que les parents s'investissent dans le contrôle régulier des devoirs de leurs enfants. S'ils ne doivent pas devenir des correcteurs, ils représentent néanmoins des partenaires attentifs et intéressés aux travaux quotidiens de leurs enfants, à leur développement cognitif et affectif et à leurs perspectives d'avenir ;

L'école informe les parents :

1. de l'évolution de ses structures et des lois qui la régissent ;
2. de ses attentes particulières et des règles à observer par chaque partenaire ;
3. des méthodes et des objectifs pédagogiques, ainsi que des moyens mis à disposition pour les atteindre ;
4. des progrès et de l'évolution globale des élèves dans leur parcours scolaire ainsi que de leurs besoins en « interventions spéciales » (logopédistes, psychologues..)